



Biographie

Isabelle Faust

(Violon)

"Her sound has passion, grit and electricity but also a disarming warmth and sweetness that can unveil the music's hidden strains of lyricism ..."

New York Times

Isabelle Faust perçoit la musique dans une perspective de permanente redécouverte, de vécu toujours renouvelé. A l'âge de onze ans, elle fonde un quatuor à cordes au sein duquel elle fait l'expérience de la musique comme un processus consistant à donner et à recevoir, à investir sa propre personnalité en écoutant attentivement les autres.

Si le prix qu'elle remporte à quinze ans au Concours Leopold Mozart en 1987 annonce déjà une carrière de soliste, l'empreinte laissée par le quatuor reste déterminante. Cherchant un maître qui partage ses convictions musicales, elle le trouve en la personne de Christoph Poppen, le fondateur du Quatuor Cherubini dont il a été le premier violon pendant de nombreuses années. Qu'il s'agisse de sonates ou de concertos, Isabelle Faust recherche toujours le dialogue et l'échange d'idées musicales. Après avoir remporté le Concours Paganini en 1993, elle se rend en France où elle prend goût à la musique de Fauré et de Debussy et se fait un nom avec ses premiers enregistrements des sonates de Bartók, Szymanowski et Janacek pendant que les principales œuvres du répertoire pour violon mûrissent lentement.

En 2003 paraît son premier enregistrement d'une grande œuvre romantique, le Concerto de Dvorák qu'elle avait déjà joué à l'âge de 15 ans sous la direction de Yehudi Menuhin et qui, depuis, fait partie intégrante de son répertoire. En 2007, elle présente une version du Concerto pour violon de Beethoven qui reflète son intérêt pour la pratique historique, non pas comme principe dogmatique, mais comme source d'inspiration et comme un défi consistant à remettre en cause chaque note pour mieux en comprendre le sens. Pour Isabelle Faust, le dialogue requiert la faculté de trouver un langage commun avec chaque partenaire et la capacité de jouer un concerto de façon aussi convaincante avec un ensemble comme le Concerto Köln qu'avec un grand orchestre symphonique.

Cette ouverture d'esprit lui permettant d'accepter différentes signatures musicales fait d'Isabelle Faust l'une des interprètes d'œuvres contemporaines les plus appréciées. D'Olivier Messiaen et Werner Egk à Jörg Widmann, longue est la liste des compositeurs dont elle a interprété des œuvres en création mondiale. Son engagement passionné pour la musique contemporaine est remarquable: György Ligeti, Morton Feldman, Luigi Nono, Giacinto Scelsi, ou encore André Jolivet dont elle a interprété le Concerto pour violon, une œuvre tombée dans l'oubli. En 2009, elle joue pour la première fois des compositions de Thomas Larcher et Michael Jarrell qui lui sont dédiées.

Ses enregistrements pour Harmonia Mundi avec son partenaire au piano Alexander Melnikov, illustrent les différentes facettes de son répertoire de musique de chambre. Leur enregistrement de l'intégrale des Sonates de Beethoven a reçu un « Choc » de Classica et le « Gramophone Award » entre autres et est nommé pour le « Grammy ». Son dernier enregistrement des Partitas et Sonates pour violon seul de J.S. Bach a entre autres été récompensé par un Diapason d'Or Arte.

De plus en plus nombreux sont les orchestres et chefs qui ont su apprécier le talent d'Isabelle Faust au cours des dernières années: Claudio Abbado, Charles Dutoit, Daniel

Harding, Heinz Holliger, Mariss Jansons, le Berliner Philharmoniker, le Münchner Philharmoniker, l'Orchestre de Paris, le Boston Symphony Orchestra, BBC Orchestras et le Mahler Chamber Orchestra ne sont que quelques exemples de ces partenariats artistiques si fructueux. Tous ces orchestres ont fait la connaissance d'une artiste dont le travail n'est pas centré sur le jeu du violon proprement dit, mais sur la réflexion et le vécu musical.

Isabelle Faust joue le Stradivarius dit « la Belle au bois dormant » de 1704 gracieusement mis à sa disposition par la L-Bank Baden-Württemberg.

20010/2011

Nous vous prions de reproduire cette biographie sans modifications. Des coupures ou modifications ne sont autorisées qu'avec le consentement préalable de l'agence.